

AXE 1 : ASSURER LA GOUVERNANCE DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL  
OBJECTIF 1.1 : PILOTER, METTRE EN ŒUVRE, SUIVRE ET EVALUER LE PCAET

ACTION 1.1.3 : SUIVRE ET EVALUER LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL		THEMATIQUE : ENERGIES RENOUVELABLES, GAZ A EFFET DE SERRE, ECONOMIES D'ENERGIES, EAU, BIODIVERSITE, STOCKAGE CARBONE, POLLUANTS ATMOSPHERIQUES, ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, PRODUCTIONS BIOSOURCEES PERIMETRE : TERRITOIRE DE CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PORTAGE : CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTE PRIORITE : 1	
DESCRIPTION DE L'ACTION			
Contexte	<p>Le PCAET a été lancé par délibération N°2022-DC-236 du 5 mai 2022.</p> <p>Un plan climat est une démarche globale de territoire qui fixe des objectifs ambitieux en matière de réduction des consommations d'énergie, de production d'ENR, de réduction des émissions de GES et de polluants atmosphérique. De plus, le plan d'action concerne de nombreux acteurs et services de l'EPCI.</p> <p>Son suivi est donc indispensable, et sera assuré par la Communauté de Communes, en lien avec toutes les parties concernées, afin de tenir informé l'ensemble des acteurs au moins une fois par an.</p>		
Objectifs et résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place le suivi des actions du PCAET et s'assurer de l'atteinte des objectifs</li> <li>• Mobiliser les agents, élus et partenaires autour des actions qu'ils pilotent</li> <li>• Collecter les données de suivi auprès des pilotes et observatoires régionaux</li> </ul>		
Ce qui est déjà fait ou engagé	/		
Contenu de l'action	<p>⇒ <b>ACTION A LANCER</b></p> <p>⇒ <b>ACTION RECURRENTE</b></p> <p><b>1. Suivi du PCAET :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Assurer le suivi régulier des données et indicateurs permettant de mesurer l'avancement de la mise en œuvre des actions et des objectifs du PCAET avec le système de suivi mis en place</li> <li>➤ Collecter les données auprès des pilotes des actions et des partenaires</li> <li>➤ Réaliser un bilan annuel sur la base des données collectées et des résultats réalisés auprès des agents, des élus et de la population</li> <li>➤ Organisation de rendez-vous pour faire le point sur l'avancement de la mise en œuvre, identifier les éventuelles difficultés et les actions correctives à mettre en place (en lien avec les instances de gouvernance mises en place).</li> <li>➤ Recherche de subventions pour assurer la mise en œuvre des actions du PCAET</li> </ul> <p><b>2. Évaluation du PCAET à mi-parcours (2026) et évaluation finale (2029) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réaliser le bilan à mi-parcours du PCAET</li> <li>➤ Ce bilan devra contenir : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Une mise à jour des données du diagnostic</li> <li>○ L'évaluation de l'efficacité et de l'efficience du PCAET, notamment à travers des évaluations périodiques de l'impact des actions mises en place sur les enjeux climatiques, énergétiques et de qualité de l'air.</li> <li>○ La collecte et l'analyse des retours d'expérience des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PCAET afin d'améliorer le plan d'action et d'identifier de nouvelles pistes d'actions.</li> </ul> </li> <li>➤ Communiquer les résultats de l'évaluation du PCAET à la population et aux parties prenantes pour favoriser la transparence et le dialogue autour des enjeux de transition écologique du territoire</li> <li>➤ Etudier la mise en place d'un outil d'évaluation climat du budget de la collectivité et le mettre en place</li> <li>➤ Réaliser l'évaluation finale du PCAET</li> </ul>		
Lien avec d'autres actions ou programmes	Lien avec d'autres programmes de CMC	Projet de territoire, CRTE, PLPDMA, PMS, PLUi, Territoire d'Industrie	
	Lien avec d'autres actions du PCAET	En lien avec toutes les actions du PCAET	
PILOTAGE DE L'ACTION			
Acteurs	Pilotes/agents référents CMC	Partenaires	Public cible
	<p>Pilote : TTC – 0.2 ETP</p> <p>Supports : services qui pilotent une ou plusieurs actions - 0.01 ETP</p> <p>Associés/informés : CODIR</p>	communes, EPCI, partenaires techniques et institutionnels, entreprises et associations	habitants, communes, EPCI, partenaires techniques et institutionnels, entreprises et associations
COUT DE L'ACTION (sur 6 ans)			
Budget	20 000 €, en 2027 et en 2030 soit 40 000 €		
Financement	/		
Echéance	2025-2030 pour le suivi 2027 pour l'évaluation à mi-parcours – 2030 pour l'évaluation finale		
SUIVI ET EVALUATION			
Indicateur de suivi et d'évaluation	Source	Valeur cible (2030)	
Nombre d'actions prévues dans le plan d'action du PCAET réalisées ou en cours de réalisation	CMC	45	

AXE 1 : ASSURER LA GOUVERNANCE DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

OBJECTIF 1.1 : PILOTER, METTRE EN ŒUVRE, SUIVRE ET EVALUER LE PCAET

Atteinte des objectifs du PCAET (en %)	100%
<b>Incidences environnementales</b>	
Incidences potentielles : /	
Préconisation et mesures ERC (Eviter, Réduire, Compenser) : /	Indicateur de suivi environnemental (si incidence négative) : /